

CHARTRE D'ETHIQUE

INTRODUCTION

Notre mission à « PERFORMANCE QSE » est d'aider les structures publiques et privées à améliorer leur organisation, leur management pour apporter du Bien-Etre aux personnes qui y travaillent tout en optimisant l'efficacité.

Notre engagement en tant que Sarl COP donne un sens et de la valeur à notre entreprise ainsi qu'à la vie professionnelle de nos Collaborateurs. Nous sommes fiers de notre travail.

Comme Entreprise :

Notre stratégie de leadership est fondée sur une recherche des solutions les plus innovantes et efficaces pour nos clients dans le respect des normes de qualité les plus élevées. Nous visons l'excellence et n'hésitons pas à nous remettre continuellement en cause et à reconsidérer notre façon de travailler.

Nous accordons une grande valeur à l'honnêteté et à la clarté. Nous bâtissons des relations solides et durables avec nos clients et nos fournisseurs, fondées sur la confiance et l'intérêt mutuels. Nous respectons des normes comptables et de reporting élevées et nous soutenons la lutte contre la corruption. Nous assurons à nos actionnaires une rentabilité à long terme en protégeant et en faisant le meilleur usage des actifs de l'entreprise.

Comme Employeur :

Nous voulons que Performance QSE soit un lieu où il fait bon travailler. Nous savons que nos Collaborateurs représentent notre principal atout. Ils doivent bénéficier d'un environnement de travail sûr et sain, où le talent et le mérite personnel sont reconnus, la diversité valorisée, la vie privée respectée et le juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pris en compte. Nous croyons qu'il est important d'offrir à nos Collaborateurs un environnement stimulant, des perspectives d'évolution motivantes, ainsi que la possibilité de changer les choses. Nous encourageons un climat d'ouverture, de courage, de générosité et de respect, pour que chaque Collaborateur se sente libre d'exprimer ses questions, ses idées et ses préoccupations.

Entreprise citoyenne responsable

Nous prenons part à l'amélioration du monde du travail sur ses aspects économiques sociaux et environnementaux. Nous sommes conscients de l'impact de nos activités dans les domaines du management et développement durable. Nous recherchons activement et favorisons les partenaires qui partagent nos valeurs et nos engagements éthiques.

AVANT- PROPOS

Performance QSE s'est créé à partir du collectif du même nom regroupant des conseillers partageant les mêmes valeurs autour du management et développement durable.

Dans un monde qui a profondément évolué, nous ne voulons plus seulement nous retrouver autour de convictions communes mais agir pour apporter des accompagnements efficaces et adaptés aux besoins de nos clients.

Cette charte va guider nos actions, inspirer nos choix et faire vivre nos valeurs dans tous nos actes quotidiens. Notre devoir à tous est d'agir conformément à ces règles de conduite qui font notre intégrité et notre éthique. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour les respecter et les transmettre. En portant des valeurs fortes, en respectant des normes éthiques élevées, nous serons plus que jamais une entreprise exemplaire, une SCOP qui inspire à chacun confiance et respect.

Nous nous engageons à faire vivre concrètement « L'ESPRIT 'Performance QSE » dans nos activités quotidiennes. C'est essentiel pour pérenniser le succès de notre SCOP. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons élaboré cette charte. Son objectif est de nous aider à comprendre ce que l'on attend de nous en tant qu'associé, salarié et partenaire. Elle s'applique à chacun d'entre nous, où que nous nous trouvions et quelle que soit notre fonction – du collaborateur nouvellement embauché jusqu'aux membres sociétaires.

Chacun de nous, en tant qu'ambassadeur et membre de la SCOP « Performance QSE » prend l'engagement de respecter cette charte.

Vous devez toujours garder à l'esprit que les valeurs et les principes énoncés dans ce document ne sont pas facultatifs, vous devez les respecter, donner l'exemple : la réputation de « Performance QSE » dépend de vous.

Vous serez appréciés non seulement sur ce que vous faites, mais aussi sur votre manière de le faire. Les questions éthiques sont rarement simples mais elles doivent être abordées.

Au quotidien, l'intégrité et le respect sont les valeurs essentielles.

L'ÉTHIQUE AU QUOTIDIEN

Cette charte a été conçue pour vous permettre de mieux en comprendre la logique et la finalité de notre SARL COP. Cet outil doit aussi pouvoir vous aider à résoudre les questions et les dilemmes que vous pourriez rencontrer dans le cadre de vos missions.

Bien sûr, aucun document ne peut prévoir ni traiter toutes les situations qui pourraient se présenter, d'autant plus que les dilemmes éthiques se situent bien souvent dans des « zones grises » où la solution n'est pas immédiatement évidente. Nous reconnaissons que certaines situations sont loin d'être simples. Si vous pensez être confronté à une problématique éthique, en cas de doute, la règle d'or est de le signaler et d'en discuter ouvertement ensemble.

La Charte éthique apporte une aide utile et pratique sur ces différents sujets et sur bien d'autres dilemmes qui peuvent se poser ponctuellement à chacun d'entre nous.

L'ÉTHIQUE AU QUOTIDIEN s'adresse aux sociétaires, sociétaires salariés et certains partenaires de la SCOP ayant choisi de réaliser leurs missions pour cette structure.

« Performance QSE » reconnaît que L'ÉTHIQUE AU QUOTIDIEN n'est pas exhaustif et que son contenu pourra être amené à évoluer.

La Société se réserve le droit de changer, modifier ou corriger L'ÉTHIQUE AU QUOTIDIEN à tout moment, avec ou sans délai de prévenance, ainsi que celui d'agir comme elle l'entend de façon appropriée à chaque situation individuelle.

Respect des individus

Nous demandons que tous nos Collaborateurs et tous nos partenaires travaillent ensemble, de façon ouverte et respectueuse. De cette façon, nous maintiendrons à travers notre entreprise une culture basée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

Nous devons reconnaître les idées des autres ainsi que leurs contributions. Le travail d'équipe est encouragé et les succès comme les échecs doivent être partagés. Nous devons écouter avec générosité et partager librement l'information dans le respect des règles de confidentialité de la société.

Enfin, le dénigrement des personnes s'investissant pour « Performance QSE » est contraire aux valeurs développées.

Respect de la loi

Que ce soit en tant qu'entreprise ou en tant qu'individu, la règle fondamentale est avant tout de respecter les lois et réglementations.

« Performance QSE » souhaite partager ces principes avec ses partenaires commerciaux, et s'assurer, dans la mesure du possible, que ces derniers respectent bien ces mêmes lois et réglementations.

« Performance QSE » encourage le dialogue et ses collaborateurs peuvent exprimer ouvertement leurs préoccupations légitimes. Tous les Collaborateurs doivent agir dans le respect de notre L'ÉTHIQUE AU QUOTIDIEN. Nous encourageons tous nos Collaborateurs à exprimer leurs points de vue, à défendre leurs opinions et à signaler les comportements ou requêtes inacceptables. Nous savons que des Collaborateurs peuvent avoir des préoccupations concernant certaines pratiques et avoir besoin d'aide et de conseil pour les résoudre. Nous veillerons à ce que toute préoccupation exprimée de bonne foi concernant d'éventuels comportements inappropriés de la Société, de l'un de ses Collaborateurs ou d'un partenaire commercial soit examinée en détail et que les mesures appropriées soient prises.

« De bonne foi » signifie ici qu'au moment où vous les avez données, vous pensiez que les informations que vous avez fournies étaient honnêtes et exactes. La voie normale pour signaler de telles préoccupations est d'en informer les sociétaires opérationnels.

Qualité des prestations

La qualité de nos prestations sont depuis toujours d'une importance capitale. La haute performance, la qualité de nos prestations sont les preuves de notre engagement et de notre respect vis-à-vis de nos clients permettant ainsi de gagner leur confiance, de construire la notoriété de notre marque et de garantir le leadership de « Performance QSE » dans son domaine.

En

Nous nous sommes ainsi engagés à commercialiser des prestations de qualité. Chaque collaborateur doit poursuivre la recherche de la qualité de nos prestations, et participer à leur développement et amélioration. Un dialogue libre et ouvert sur la proposition de nouvelles prestations ou de nouveaux produits sera favorisé.

Il sera indispensable de s'assurer que toutes les réclamations des clients soient bien transmises aux sociétés opérationnelles afin de garder des prestations de qualité.

Utilisation des actifs de la Société

Les actifs de la Société ont pour objet de permettre aux Collaborateurs de réaliser les objectifs économiques de « Performance QSE ». Le mauvais usage ou le gaspillage de telles ressources, y compris le temps de travail, nous font tous du tort et nuisent aux performances opérationnelles et financières de la société.

Chacun de nous doit :

Éviter de manière générale toute utilisation personnelle des ressources de la Société. L'usage personnel des outils de communication tels que le courrier électronique, le téléphone, l'Internet, etc. peut être toléré dès lors qu'il est limité, qu'il n'entraîne pas de coûts déraisonnables et n'empiète pas sur notre activité professionnelle.

Préserver et protéger les ressources de la Société, éviter qu'elles ne soient perdues, endommagées, mal utilisées, gaspillées, prêtées, transférées ou cédées sans autorisation.

Éviter tout usage inapproprié des systèmes d'Information, du courrier électronique et de l'Internet.

Garder à l'esprit que tous les actifs et documents de « Performance QSE » appartiennent à la société.

Confidentialité

La divulgation non autorisée d'informations confidentielles peut porter préjudice à notre société. Nous devons tous nous assurer que toute information, qui ne serait pas publique, reste strictement confidentielle. Ceux d'entre nous ayant accès à des informations confidentielles relatives à nos partenaires commerciaux ont la même obligation de les protéger contre toute divulgation.

Chacun de nous doit : Limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance et ceci dans l'intérêt de la Société, conserver en toute sécurité toutes les données clients et fournisseurs confidentielles, aussi bien celles sous format papier qu'électronique. Empêcher toute divulgation d'informations confidentielles à des personnes externes à « Performance QSE » (y compris les membres des familles des Collaborateurs).

Ne pas divulguer d'informations confidentielles relatives à un précédent employeur. Restituer toutes les informations confidentielles (y compris toutes copies) en cas de départ de la société.

Représenter la Société

La réputation de « Performance QSE » dépend du comportement de chacun d'entre nous.

Chacun de nous doit :

- Agir en gardant à l'esprit les intérêts de « Performance QSE »
- Refléter les valeurs de « Performance QSE » dans son comportement professionnel
- Éviter de parler ou d'écrire au nom de « Performance QSE » sauf autorisation
- Éviter de parler ou d'écrire sur des sujets hors de son champ d'expertise.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion entre ses opinions ou intérêts personnels et ceux de la Société (par exemple, vous devez éviter d'utiliser le papier à en-tête ou l'adresse électronique de « Performance QSE » pour vos affaires personnelles ou lorsque vous exprimez vos points de vue personnels ou utiliser son adresse personnelle pour communiquer au nom de « Performance QSE »)

Cadeaux et invitations

L'échange de cadeaux ou d'invitations peut contribuer à la compréhension mutuelle et améliorer les relations commerciales mais peut également générer des conflits entre intérêts personnels et obligations professionnelles. Lorsque vous recevez des cadeaux ou des invitations, la « règle d'or » est la transparence totale. Lorsque vous offrez

des cadeaux ou des invitations, la 'règle d'or' est de rester dans les limites du raisonnable et de s'interroger sur la façon dont cela pourrait être perçu publiquement.

Chacun de nous doit : Refuser les cadeaux ou invitations de la part des fournisseurs, à moins qu'ils ne soient, clairement, que d'un montant symbolique Refuser de recevoir ou de donner des cadeaux en espèces ; Veiller à ce que les cadeaux et invitations que nous offrons soient appropriés et conformes aux valeurs de « Performance QSE » ; S'assurer, au moment d'établir une nouvelle relation commerciale, que les parties soient informées de la politique de « Performance QSE » en matière de cadeaux et d'invitations. De la même manière, nous devons informer nos nouveaux partenaires de notre politique. Cela devrait grandement contribuer à éviter tout malentendu.

Corruption et paiement de "facilitation"

La corruption est inacceptable et n'est pas compatible avec « L'ESPRIT de Performance QSE ». Les pots-de-vin sont une forme de corruption et sont illégaux, particulièrement lorsque des fonctionnaires sont impliqués.

Chacun de nous doit :

Ne jamais effectuer, proposer ou promettre des paiements en espèces ou des services (y compris les cadeaux et les invitations) à des fonctionnaires, agents de l'État ou personnes à même de les influencer. Ne jamais effectuer, en toute connaissance de cause, de tels paiements par le biais de tiers.

Ceci suppose que nous choisissons soigneusement et suivions étroitement nos sous-traitants, agents et autres partenaires commerciaux.

Diversité

Nous croyons en la valeur de la différence et considérons qu'elle constitue un atout important pour « Performance QSE ». Les origines diverses de nos Collaborateurs stimulent la créativité et nous permettent de mieux comprendre les consommateurs.

« Performance QSE » s'est engagé à faciliter l'intégration professionnelle de ceux qui ont besoin d'une attention particulière : jeunes adultes, personnes défavorisées ou souffrant d'un handicap.

Chacun de nous doit : Veiller à ne pratiquer aucune discrimination, en particulier basée sur :

- Le sexe
- Le handicap
- La situation familiale
- Les préférences sexuelles
- L'âge
- Les opinions politiques et philosophiques
- Les convictions religieuses
- L'activité syndicale
- Les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales

Cela s'applique non seulement au moment de l'embauche mais également aux décisions concernant la formation, la promotion, le maintien dans l'emploi et les conditions de travail en général

Harcèlement moral

Chacun d'entre nous a droit au respect et à la dignité humaine. Ce principe est fondamental dans notre façon de travailler. Tout comportement ou action pouvant aller à l'encontre de ce droit, et en particulier toute forme de harcèlement moral, est inacceptable.

A « Performance QSE », ce qui est privilégié c'est la confrontation entre les faits et les idées, et jamais entre les personnes.

Chacun de nous doit s'abstenir de tout harcèlement moral ; Soutenir et promouvoir l'engagement de « Performance QSE » en faveur d'un lieu de travail exempt de toute forme de harcèlement moral ; Être respectueux des autres : traiter nos collègues de travail comme nous aimerions qu'ils nous traitent.

Respect de la vie privée

Er

Nous avons tous droit au respect de notre vie privée. « Performance QSE » s'est engagé à respecter la confidentialité des informations personnelles concernant ses Collaborateurs (telles que leurs données personnelles, photos, domicile). Ne sont collectées et conservées que les seules données nécessaires à ses activités.

Si vous êtes autorisé à accéder aux données personnelles de nos Collaborateurs, vous devez vous assurer de ne transmettre de telles informations, en interne à « Performance QSE », qu'aux seules personnes habilitées et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire. Veuillez à ne jamais les communiquer à une personne extérieure à « Performance QSE », sauf en cas d'obligation légale ou si le Collaborateur vous y a autorisé.

Conflits d'intérêts

Nous devons tous éviter les situations où nos intérêts personnels pourraient entrer en conflit avec ceux de « Performance QSE ». La simple apparence de conflit d'intérêts pourrait nuire à la réputation de « Performance QSE » ainsi qu'à celle de ses Collaborateurs. En matière de conflit d'intérêts potentiel, la règle d'or est de le révéler pour permettre une analyse approfondie de la situation et il est indispensable de dévoiler l'ensemble des faits. Ce qui, à première vue, aurait pu paraître comme une difficulté pourrait ne pas en être une pour la Société.

Chacun de nous doit informer les actionnaires en cas de conflit d'intérêts potentiel donnant ou pouvant donner l'impression d'influer sur son jugement et ses actes, s'abstenir d'occuper un poste, une fonction ou de détenir un intérêt financier au sein de toute organisation qui est un concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial de « Performance QSE » dès lors que vos fonctions à « Performance QSE » vous permettent d'avoir une influence sur la relation.

Activités politiques

« Performance QSE » respecte le droit de chaque collaborateur de participer, à titre personnel, à des activités politiques, dès lors qu'il est clair qu'en le faisant, il ne représente pas l'entreprise.

Tout Collaborateur participant à des activités politiques doit indiquer clairement qu'il ne représente en aucune façon « Performance QSE », il doit éviter toute utilisation des ressources de la Société (y compris son temps de travail, le téléphone, le papier, le courrier électronique et tout autre bien de la Société) afin de mener ou de soutenir des activités politiques personnelles.

Contribution à la collectivité

« Performance QSE » est une SCOP, socialement responsable et engagé auprès des collectivités dans lesquelles il développe son activité. Nous encourageons nos Collaborateurs à jouer un rôle actif pour la collectivité.

Chacun de nous est incité à soutenir les projets d'intérêt général engagés par « Performance QSE », en participant activement à ceux qui nous concernent le plus ou auxquels notre contribution personnelle peut apporter une plus-value. Toute initiative d'intérêt général représente un engagement sur le long terme. Chaque action, indépendamment de sa taille, ne doit être engagée qu'avec un plan clairement défini sur l'évolution du partenariat dans le temps.

Responsabilité vis-à-vis de l'Environnement

« Performance QSE » respecte l'environnement et s'efforce de minimiser son impact écologique. Nous avons pour objectif de communiquer ouvertement sur nos réalisations en ce domaine comme sur nos défis. De nombreuses activités, nécessaires à la commercialisation de nos produits, ont un effet direct sur l'environnement. Il est de la responsabilité de chacun de chercher à réduire cet impact lorsque c'est possible. En ce domaine, chaque petit geste compte (favoriser l'utilisation de matériaux recyclables et le développement d'emballages biodégradables, réfléchir en quoi nos comportements, dans tous nos domaines d'activité, ont un impact sur l'environnement, de sorte à le minimiser chaque fois que possible. Nous pouvons, par exemple, réduire le nombre de déplacements et voyages inutiles, économiser l'énergie et l'eau et éviter de produire des déchets. Lorsque ces derniers ne peuvent être évités, nous devons veiller à ce que les matériaux soient recyclés ou mis au rebut de façon responsable.

Supplément pour les sociétaires en situation de manager

Comme sociétaire/manager, vous avez des responsabilités supplémentaires car vous donnez l'exemple et promouvez une conduite éthique. Vous êtes un décideur, confronté à des questions plus complexes et plus difficiles.

Comme manager, vous devrez traiter des sujets qui ne se présentent généralement qu'au niveau managérial, comme
La publicité et le marketing

Les délits d'initié

Le choix des fournisseurs et leur traitement équitable

La concurrence

La fiscalité

Publicité et Marketing

Le succès de nos prestations et nos produits est fondé sur leur qualité et leur performance intrinsèques. Celles-ci sont indispensables pour gagner et conserver la fidélité de nos clients. Tous ceux d'entre nous qui prennent part aux activités de marketing et de promotion des produits doivent :

- Donner une description juste, fidèle et précise de nos produits et faire tout leur possible pour que la clientèle puisse facilement comprendre quelles sont la finalité et la bonne manière d'utiliser nos produits.
- Être sensible aux éventuelles réactions à nos publicités de la part des différents groupes religieux, ethniques, culturels ou sociaux

Délits d'initié

« Performance QSE » ne souhaite pas restreindre la liberté de ses Collaborateurs d'effectuer les investissements personnels qui leur semblent pertinents ; cependant, il faut toujours garder à l'esprit les règles concernant les « délits d'initié ».

Chacun de nous doit être conscient que le fait d'utiliser des informations privilégiées dans le cadre de ses investissements pourrait tomber sous le coup de la législation sur les délits d'initié.

Choix et traitement équitable des fournisseurs

Les relations de « Performance QSE » avec ses fournisseurs dépassent le simple achat de biens et de services. Elles sont essentielles au succès à long terme de notre entreprise. Nous sommes jugés sur la qualité des relations que nous entretenons avec nos fournisseurs. En particulier, nous faisons l'objet de contrôles attentifs sur nos critères de choix et l'engagement de nos fournisseurs à mener leurs affaires de manière responsable.

Chacun d'entre nous qui est en contact avec un fournisseur doit encourager la sélection des fournisseurs sur la base d'appels d'offres ouverts et concurrentiels ; s'assurer que toutes les offres fassent l'objet de comparaisons et qu'elles soient prises en compte de façon équitable et sans favoritisme faire preuve de transparence quant aux procédures d'appel d'offres et, pour les fournisseurs non sélectionnés, leur communiquer avec délicatesse un compte rendu honnête.

Nous devons :

- S'assurer que les Conditions Générales d'Achat et de Paiement de notre Société, qui comprennent nos attentes en terme d'éthique, sont bien comprises et respectées par l'ensemble de nos fournisseurs.
- Aider nos fournisseurs à répondre aux attentes de « Performance QSE » tout en ayant le courage de mettre un terme à une relation avec un fournisseur qui, de façon répétée, ne satisferait pas à nos attentes ;
- Payer nos fournisseurs aux échéances et conditions prévues (dans la mesure où ceux-ci ont satisfait à leurs obligations)

- S'assurer que nos fournisseurs ne sont pas dans une situation de dépendance économique excessive de « Performance QSE »
- S'abstenir d'exiger des fournisseurs des concessions déraisonnables pour leur permettre d'obtenir ou de poursuivre tel ou tel contrat avec « Performance QSE ». En particulier, éviter les accords de vente réciproques (on parle d'accord de vente réciproque lorsque l'on stipule ou laisse entendre que telle ou telle opération d'achat de biens ou de services est conditionnée par l'achat, par le fournisseur de nos propres biens ou services).
- Protéger les informations confidentielles de nos fournisseurs comme s'il s'agissait des nôtres, et en particulier veiller à respecter leurs droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

Nous sommes fiers de notre réputation d'entreprise qui négocie avec ses fournisseurs ouvertement et en toute coopération. Nos relations sont basées sur les principes d'impartialité, d'équité, de loyauté et nous respectons l'indépendance et l'identité propre de nos fournisseurs.

Concurrence

Nous respectons toutes les parties prenantes de notre environnement professionnel, y compris nos concurrents. Nous les traitons comme nous aimerions qu'ils nous traitent. Notre intérêt est de travailler dans un secteur où les pratiques commerciales jouissent d'une bonne réputation. Cela nous facilite la tâche et renforce la confiance de nos clients. Le fait de partager avec nos concurrents des informations portant sur des sujets tels que la tarification, les coûts ou les stratégies de marketing, pourrait, à tort ou à raison, donner l'impression qu'il s'y pratique des ententes sur les prix, le partage de territoires ou d'autres sortes de manipulation ou de distorsion de la concurrence.

Chacun de nous doit :

- Éviter tout contact avec nos concurrents sur toute question confidentielle
- Éviter d'inciter nos clients ou nos fournisseurs à rompre leurs contrats qu'ils pourraient avoir avec nos concurrents.
- S'abstenir d'établir des contrats d'exclusivité
- Éviter les contrats liant ou regroupant différents produits ou services
- S'abstenir de dénigrer nos concurrents
- Informer rapidement les sociétaires opérationnels s'il a été reçu ou utilisé fortuitement des informations confidentielles ou exclusives concernant nos concurrents et dont, lui-même ou des tiers sont les propriétaires légitimes.
- Protéger les informations confidentielles de nos fournisseurs comme s'il s'agissait des nôtres, et en particulier veiller à respecter leurs droits d'auteur et de propriété intellectuelle
- Ne collecter d'informations sur la concurrence que par des moyens légaux et, ce faisant, en s'identifiant toujours clairement comme Collaborateur de « Performance QSE »
- Ne jamais autoriser des nouveaux Collaborateurs, embauchés par « Performance QSE », à nous communiquer des informations confidentielles sur des concurrents pour lesquels ils travaillaient précédemment.

Fiscalité

« Performance QSE » souhaite agir comme une entreprise citoyenne partout où elle opère. Pour ce faire, il est impératif de respecter scrupuleusement la législation fiscale et de s'acquitter de l'ensemble des taxes et impôts locaux et nationaux requis.

Chacun de nous doit veiller à ce que la SCOP « performance QSE » ne se soustrait pas volontairement à ses obligations fiscales. S'acquitter de ses obligations à tenir des livres et documents comptables complets et fidèles.

GR

ANNEXE

Règlement intérieur de la SCOP 'Performance QSE »

Afin d'améliorer le fonctionnement de la SCOP « Performance QSE » et d'être conforme à la charte d'éthique il est précisé les points suivants qui pourront faire l'objet de chapitres complémentaires en fonction de l'avancement de notre fonctionnement

Fichier Clients

Chaque actionnaire a apporté un capital et s'est engagé à apporter ses relations pouvant devenir des clients potentiels.

Les clients trouvés, prospectés au nom de « Performance QSE » intègrent le fichier de la Société

Le fichier des clients de « Performance QSE » peut être sous forme papier et /ou électronique.

L'utilisation de fichiers venant d'autres structures devra se faire dans le respect de la loi ou avec l'accord de l'ancien propriétaire.

Un fichier « clients » apporté par un actionnaire de « Performance QSE » devient propriété de la société. Il peut être prévu une indemnisation en cas de contractualisation à partir de ce fichier. Ce fichier ne peut plus être utilisé par pour d'autres sociétés sauf accord préalable des actionnaires.

Tout client trouvé dans le cadre des activités exercées au nom de « Performance QSE » en tant que membre de « Performance QSE » devient propriété exclusive de la SCOP Il en ait de même pour les agents commerciaux sous contrat avec « Performance QSE ».

Les actionnaires, actionnaires salariés et agents commerciaux ne pourront utiliser pour leurs activités personnelles les clients de « Performance QSE ». Lorsqu'un client souhaite continuer une prestation individuelle avec un des personnes liées à « Performance QSE » il le fera par le biais de « performance QSE » si l'activité relève des compétences de la SCOP ou avec l'accord des actionnaires opérationnels si la prestation ne peut être assurée dans la cadre de notre structure.

Utilisation des messages électroniques

La prospection des clients potentiels de « Performance QSE » se fait au nom de la SCOP « Performance QSE », à partir d'adresses mails de la société.

Les envois en nombre, (campagne d'e mailing) se font avec l'accord des actionnaires opérationnels après présentation du contenu du message.

Dans le cas d'envois exceptionnels de mails au nom de « Performance QSE » à partir d'une adresse de messagerie personnelle, la signature devra comporter l'adresse mail de « Performance QSE » le nom et titre de l'expéditeur (déterminé avec l'ensemble des actionnaires) ainsi que l'adresse du site www.performance-qse.com.

Utilisation de l'image et des éléments de communication

Les visuels conçus pour « Performance QSE » restent la propriété intellectuelle de son auteur. Toute modification est considérée comme violation de la propriété intellectuelle et peut faire l'objet de poursuites sur le plan juridique.

Règles de financement

La base de facturation est de 1000 euros HT la journée.

Rémunération aux apporteurs d'affaires

Chaque contrat signé apporte 20 % du montant du marché 15% si le client a été trouvé à partir de la communication d'un fichier client ou contact client.

La personne à l'origine du contact ou du fichier perçoit 5% du montant.

Sur chaque prestation facturée sont prélevés 20% pour la vie administrative de la SCOP.

Grille de rémunération des autres prestations

La base est une journée forfaitaire de 7h : 700 euros (soit 100 euros Brut de l'H : charges patronales+ charges salariales + salaire net) Le tarif de prestation d'une journée prévoit les temps de préparations et débriefing

La base pour les prestations ne nécessitant pas de préparation : 50 euros/h (Part patronale+ salariale+ salaire)

Sous-traitants :

700 euros par jour sur facturation

Portage salarial

Le portage salarial peut être accepté à titre tout à fait exceptionnel et uniquement pour les actionnaires et actionnaires salariés.

Dans ce cas, un pourcentage de 8% sera prélevé sur les sommes facturées pour frais de gestion ainsi que 2% pour apport au capital de la personne.

Envoi des mails en nombre

Les mails seront signés

Nom Prénom

Co-fondateur « performance QSE »

info@performanceqse.com

tel perso

www.performanceqse.com

Les envois en nombre seront faits à partir de l'adresse mail de « performance QSE »

Date

25/4/2016

Je soussignée

Evelyne REVELLAT

Certifie avoir lu la charte d'éthique de Performance QSE ainsi que le règlement intérieur et s'engage à la respecter.

Signature



SophroKhepri SAS

188 G^{de} rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT SUR MARNE

R.C.S. 811 445 410 Créteil

Tél. : 09 73 67 35 45